

# Centre Bretagne et frontières religieuses au XIX<sup>e</sup> siècle

Si Pontivy a pu bénéficier des faveurs napoléoniennes au moment des changements affectant l'organisation territoriale de la Bretagne, il n'en demeure pas moins que ce qu'il convient d'appeler le Centre Bretagne, c'est-à-dire l'espace rural qui s'étend approximativement de Carhaix à l'ouest à Saint-Méen à l'est, demeure une périphérie tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ce territoire, qui se définit avant tout par la géométrie, ne serait-il qu'une périphérie ? S'agit-il d'un espace clairement identifiable, doté de caractéristiques propres ? Ces problématiques seront ici abordées uniquement du point de vue religieux. Mais étant donné la forte imbrication du culturel et du religieux en Bretagne<sup>1</sup>, poser ces questions revient tout simplement à réfléchir à la légitimité du terme «Centre Bretagne» – aujourd'hui florissant<sup>2</sup> – en tant qu'entité cohérente.

La perméabilité des nouvelles frontières diocésaines, adoptées pendant la Révolution, est au cœur de ces interrogations. À bien des égards, la Bretagne centrale est un espace morcelé, aux caractéristiques fort différentes. Néanmoins, un Centre Bretagne embryonnaire transparaît parfois quand les frontières internes à cet espace s'effacent.

---

<sup>1</sup> LAGRÉE, Michel, *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, 601 p.

<sup>2</sup> Par exemple, le «pays» formé de communautés de communes des Côtes-d'Armor proches de Loudéac a pris le nom de nom de «Pays de Centre Bretagne» et celui qui s'est construit à cheval sur les trois départements bas-bretons autour de Carhaix, Rostrenen et Gourin se nomme «Pays de Centre Ouest Bretagne». Voir aussi le site internet de Pontivy qui affirme que la ville a «une vocation urbaine en Centre Bretagne».

## Le Centre Bretagne : un inconnu

### *Les institutions*

Sur le plan politique, les paroisses du centre de la Bretagne ont parfois eu dans le passé une relative autonomie par rapport aux grandes villes littorales. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la grande baillie rurale de Ploërmel englobait ainsi les paroisses situées entre Guémené à l'ouest et Montfort à l'est, et les Rohan, qui contrôlaient cet espace, figuraient parmi les seigneurs bretons les plus puissants<sup>3</sup>. En revanche, du point de vue des institutions religieuses, les paroisses du centre de la Bretagne n'ont jamais constitué un ensemble cohérent.

Sous l'Ancien Régime, la Bretagne est divisée en neuf diocèses et les paroisses situées entre Carhaix et Saint-Méen appartiennent à cinq évêchés différents : Carhaix et Rostrenen sont dans l'ancien diocèse de Quimper, Pontivy dans l'ancien diocèse de Vannes, Loudéac dans l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, Josselin et Ploërmel dans l'ancien diocèse de Saint-Malo et plusieurs paroisses rurales comme Langast ou Illifault sont des enclaves de l'ancien diocèse de Dol. Or, sous l'Ancien Régime, les frontières des évêchés bretons, parfois héritées des limites des cités gallo-romaines, correspondent aussi à des frontières culturelles, surtout en Basse-Bretagne, divisée entre Cornouaille, Léon, Trégor et Vannetais. Les paroisses du centre de la Bretagne, situées pour certaines dans des évêchés bas-bretons et pour d'autres dans le pays gallo, ne constituent donc pas une entité culturelle unie, au moins sur le plan linguistique.

Sous la Révolution, le paysage institutionnel change mais le centre de la Bretagne ne gagne pas en autonomie. Les nouvelles frontières diocésaines épousent les limites départementales et les paroisses situées dans le centre de la Bretagne sont alors réparties dans les diocèses de Quimper, de Saint-Brieuc, de Vannes et de Rennes, lesquels correspondent aux départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. En outre, dans l'ancienne comme dans la nouvelle géographie diocésaine, tous les évêchés bretons sont administrés depuis une ville située sur le littoral ou en fond d'estuaire, à l'exception du diocèse de Rennes ou de l'ancien évêché de Dol, qui ne concernent le Centre Bretagne que de façon marginale.

Cet aspect est d'autant plus important que, dans les diocèses de Vannes comme dans celui de Saint-Brieuc, la période concordataire correspond à la mise en place d'un système très hiérarchisé. Dans l'évêché de Vannes, par exemple, cette pyramide est créée par l'ordonnance de Mgr Dubreuil, datée du 12 décembre 1861, qui institue deux archidiaconés, quatre archiprêtres et trente-huit doyennés. Chacun de ces territoires est placé sous la surveillance d'un archidiacre, d'un archiprêtre ou d'un doyen,

---

<sup>3</sup> TANGUY, Bernard et LAGRÉE, Michel (dir.), *Atlas d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 71.

qui est contrôlé par son supérieur immédiat. Ce système, qui transpose l'organisation civile avec les arrondissements et les cantons, consacre la prééminence de l'évêque et de la cité épiscopale ; il achève la dissolution institutionnelle du Centre Bretagne. En effet, les deux archidiaconés sont tous les deux contrôlés depuis Vannes : l'archidiaconé de Saint-Pierre s'étend sur toute la partie orientale francophone du diocèse – il inclut la région de Ploërmel – et l'archidiaconé de Saint-Patern regroupe les paroisses occidentales, depuis Lorient jusque Pontivy. L'organisation interne divise le diocèse selon un axe nord-sud. Les paroisses du centre de la Bretagne et notamment tout le pays de Pontivy sont donc contrôlés depuis Vannes.

Un système identique est mis en place dans le diocèse de Saint-Brieuc, dans les années 1890 semble-t-il, sous l'épiscopat de Mgr Fallières. Comme l'évêché de Vannes, celui de Saint-Brieuc est divisé en deux archidiaconés, dont les limites suivent approximativement la frontière linguistique. La logique est évidente : il s'agit de faciliter la gestion du diocèse en améliorant l'organisation cléricale dans la partie bretonnante, d'une part, et gallèse, d'autre part. Mais la conséquence est similaire : du point de vue institutionnel, les paroisses du centre de la Bretagne ne forment pas une unité identifiable au cours de la période concordataire ; elles ne sont guère que l'arrière-pays rural des différents évêchés.

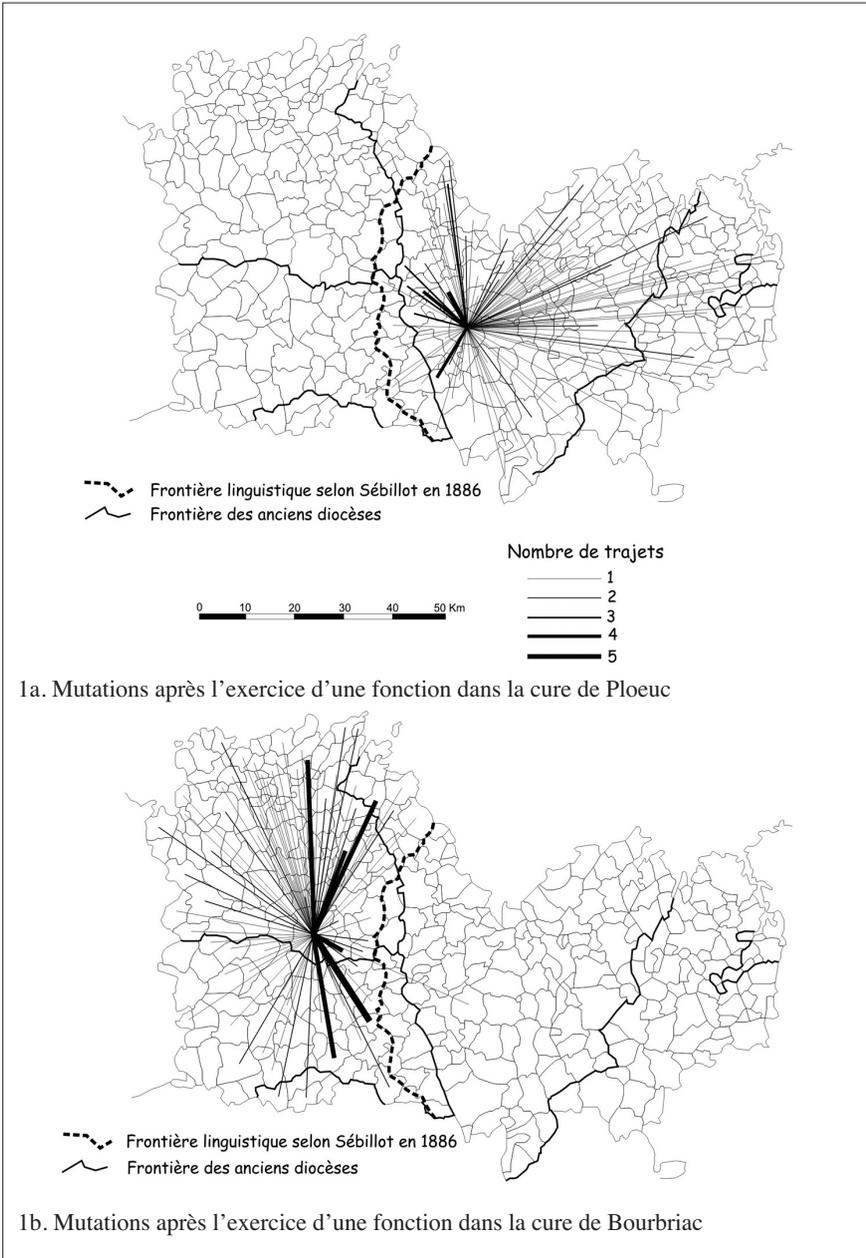
### *La gestion*

Du point de vue de la gestion, le Centre Bretagne n'est pas davantage reconnu. Beaucoup plus que la naissance dans l'Armor ou dans l'Argoat, c'est l'appartenance à la Haute ou à la Basse-Bretagne qui conditionne la trajectoire géographique d'un prêtre de paroisse au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Il doit maîtriser la langue des fidèles, et, à de rares exceptions près, le conseil épiscopal nomme dans une paroisse un ecclésiastique dont la langue maternelle est la même que celle de ses ouailles. Tant qu'il demeure dans le ministère paroissial, un ecclésiastique concordataire breton ne franchit quasiment jamais la frontière linguistique (cartes 1 et 2).

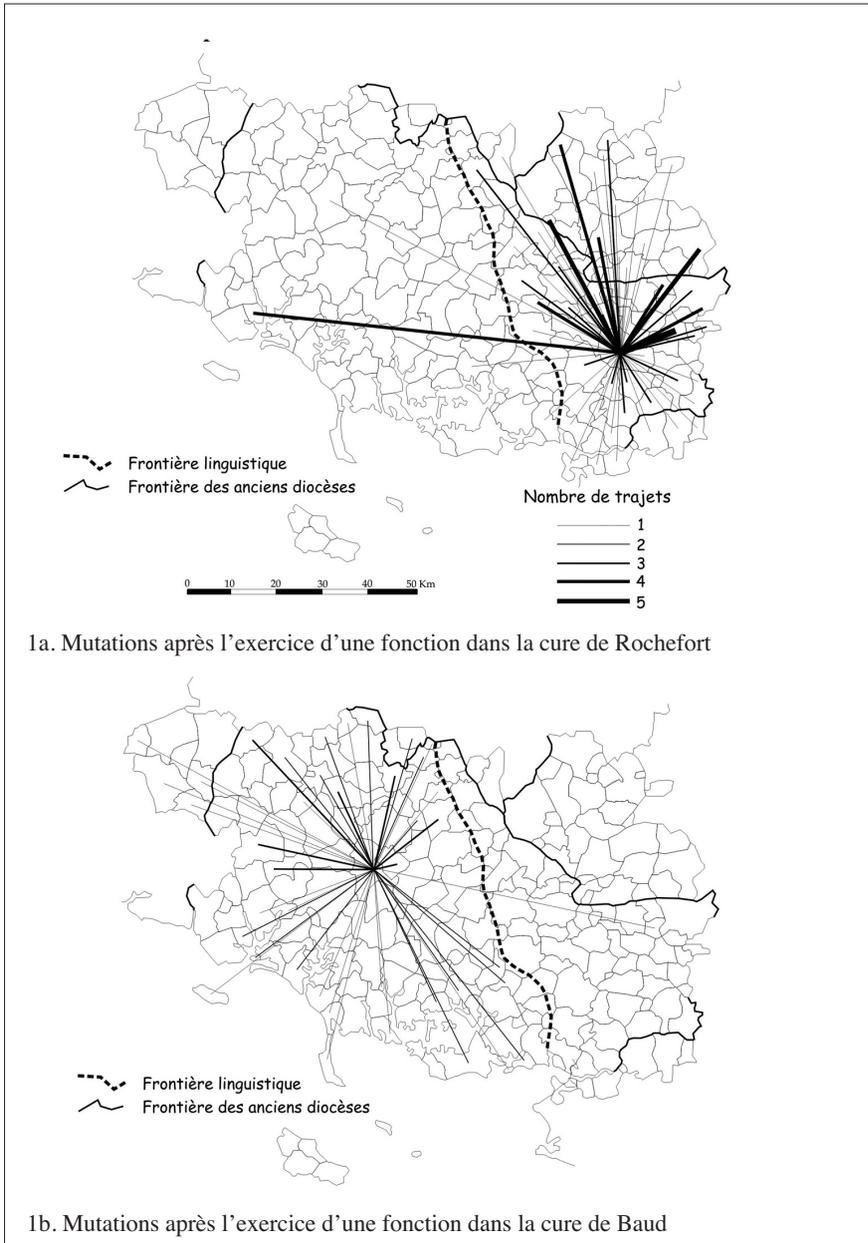
Sur ces cartes, la seule exception notable est la ville de Lorient, dans laquelle exercent tout au long de la période concordataire des ecclésiastiques gallos. Le caractère francophone de cette ville ainsi que la mixité linguistique de Vannes offrent une souplesse particulière dans la gestion des effectifs cléricaux. Ces deux villes, qui nécessitent un important clergé, ont ainsi pu servir de déversoir quand les ecclésiastiques gallos, proportionnellement plus nombreux que leurs confrères bas-bretons, ne trouvaient pas de place en Haute-Bretagne. Un tel rééquilibrage était en revanche impossible dans le diocèse de Saint-Brieuc, qui ne comptait aucune ville de Basse-Bretagne dont la population francophone serait suffisamment nombreuse pour autoriser

---

<sup>4</sup> GICQUEL Samuel, *Prêtres de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 310 p.



Carte 1 – Mutations après l'exercice d'une fonction dans les cures de Ploec (1a) et de Bourbriac (1b)



Carte 2 – Mutations après l'exercice d'une fonction dans les cures de Rochefort (1a) et de Baud (1b)

l'envoi d'un Gallo. Toutefois, à la fin des années 1810 et au cours des années 1820, l'administration épiscopale briochine, préoccupée par la lourdeur des charges pastorales en Basse-Bretagne, n'hésita pas à y envoyer quelques dizaines de Gallos qui ignoraient le breton et reçurent le sobriquet péjoratif de «coucous».

La frontière linguistique, qui correspond à une ligne nord-sud courant de Plouha à l'est de Vannes, est la seule qui structure la géographie des mutations. Le Centre Bretagne ne constitue donc pas une entité gérée de façon différenciée. L'étude de la carrière des dix-sept recteurs de la période concordataire natifs de Noyal-Pontivy confirme que ceux-ci ont vocation à exercer dans l'ensemble de la partie occidentale du diocèse : on les retrouve à Priziac, Lorient, Sainte-Hélène, Carnac ou Saint-Aignan. Certes, au début de la période concordataire, l'administration diocésaine a tendance à promouvoir un vicaire au rectorat près de son pays natal, essentiellement pour des raisons pratiques. Mais à partir des années 1820, quand les places disponibles se raréfient, les nominations se font à l'intérieur de l'aire linguistique et il serait vain de chercher une quelconque volonté épiscopale de cantonner un prêtre natif du Centre Bretagne dans cet espace.

Le constat est similaire dans le diocèse de Saint-Brieuc. Entre 1881 et 1898, Jean-Marie Le Gall (1854-1906), prêtre natif de Saint-Caradec, parcourt, par exemple, du nord au sud et d'est en ouest la partie gallèse de cet évêché en étant successivement vicaire de Saint-Maden, de L'Hermitage, de Trégomar, de Boquého, d'Andel et de Planguenoual. Dans la moitié bretonnante de cet évêché, une gestion spécifique de la partie cornouaillaise aurait constitué de fait un traitement différencié pour les ecclésiastiques natifs du Centre Bretagne, mais il n'en est rien. La frontière entre les anciens évêchés de Quimper et de Tréguier est définitivement abolie du point de vue des mutations ecclésiastiques. Claude Berthelot (1863-1904), par exemple, qui est né à Plounévez-Quintin, en haute Cornouaille, commence sa carrière comme vicaire à Plougonver puis à Belle-Isle-en-Terre, dans le Trégor.

La seule originalité de la carrière des ecclésiastiques natifs du centre de la Bretagne est qu'ils exercent rarement leur sacerdoce sur le littoral. Par exemple, seuls 3 % des postes occupés par des prêtres originaires de Plélauff au cours de la période concordataire se situent sur au bord de la mer. Pour les natifs de Ploërdut, dans le diocèse de Vannes, ce chiffre n'est que de 5 % (à titre de comparaison, il atteint 41 % pour les prêtres nés à Paimpol et 57 % pour les natifs de Quiberon). L'administration diocésaine préfère envoyer des ecclésiastiques rompus au monde marin dans les ports et les villages de pêcheurs, pour des raisons pastorales mais aussi pour éviter de confronter les ecclésiastiques à un milieu qui leur est étranger. L'envoi d'un prêtre du Centre Bretagne sur la côte constituerait un tel déracinement qu'il serait, sauf compensation, synonyme de sanction. La quasi-totalité des ecclésiastiques natifs du centre de la Bretagne font donc carrière dans des paroisses rurales mais il serait néanmoins abusif de parler de gestion différenciée.

### *L'absence de pôle structurant*

Si le centre de la Bretagne demeure une marge sur le plan religieux, ce n'est pas uniquement pour des raisons géographiques et institutionnelles. C'est aussi lié à l'absence de pôle structurant qui redonnerait du lustre à cet espace. En effet, les principales paroisses du centre de la Bretagne, qui ont pu jouer dans l'histoire un rôle relativement important sur le plan démographique, politique ou économique demeurent souvent des paroisses qui sortent à peine du rang.

Carhaix, par exemple, est un nœud ferroviaire important à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais ne devient jamais un centre religieux. Dans le diocèse de Saint-Brieuc, Loudéac n'est qu'une cure parmi d'autres et n'a jamais le prestige des cures de Dinan ou de Guingamp. Un peu plus au sud, Pontivy, certes plus attractive que sa voisine, ne concurrence pas les deux grandes villes du littoral, Vannes et Lorient, dont l'essor est spectaculaire à cette époque. Sur le plan religieux, Pontivy ne fait guère parler d'elle, en partie en raison de la stabilité du personnel clérical. En effet, seuls trois curés se succèdent à Pontivy entre 1802 et 1905 : Louis Huard des Garennes (1749-1820) de 1802 à 1820, François Le Breton (1784-1867) de 1820 à 1867 et Joseph Kerdaffrec (1829-1909), de 1867 jusqu'à 1905. Une telle circonstance est à l'époque concordataire exceptionnelle, même chez les inamovibles curés, notamment parce qu'il était difficile de prétendre accéder à ce statut avant 45-50 ans.

Au cours de la période concordataire, la figure du curé Kerdaffrec émerge néanmoins. Sa carrière est remarquable : avant d'arriver à Pontivy, ce natif de Gourin avait notamment été professeur au grand séminaire puis supérieur du petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray entre 1863 et 1867. Sa démission de cette fonction pour protester contre la décision d'ouvrir un petit séminaire à Ploërmel révèle son caractère entier. Nommé à Pontivy, il utilisa son énergie et son aura pour rénover l'approche pastorale, notamment en créant des œuvres sociales, le cercle breton, le pensionnat des Saints-Anges, la bibliothèque paroissiale, etc.<sup>5</sup>. Il aurait même pu prétendre à l'épiscopat mais, en 1882, le préfet le jugea trop dangereux pour le gouvernement républicain. Et malgré son dynamisme, Pontivy ne devint jamais une ville de premier plan sur le plan religieux.

Dans le diocèse de Rennes, Saint-Méen, où sont établis entre 1825 et 1831 le petit séminaire, la congrégation des prêtres de Saint-Méen et la congrégation des sœurs de l'Immaculée Conception, fait peut-être exception. Mais Saint-Méen pèse au final bien peu sur le plan religieux face à Rennes et s'agit-il encore d'une paroisse du Centre Bretagne ?

---

<sup>5</sup> DANIGO, Joseph, «Kerdaffrec Joseph», dans Michel LAGRÉE (dir.), *La Bretagne, Dictionnaire du monde religieux de la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1990, p. 216.

Pendant la période concordataire, le Centre Bretagne apparaît donc comme un espace marginal, découpé par les frontières religieuses. Bref, pour les administrations diocésaines, il n'existe pas. Néanmoins, ces limites diocésaines peuvent ponctuellement s'effacer et laisser apparaître un embryon de pays à l'unité fragile.

## Les frontières transcendées

### *Pèlerinages et pardons*

Les pèlerinages et certains pardons qui dépassent le cadre paroissial constituent l'une des rares occurrences où, dans le catholicisme breton concordataire, les frontières religieuses traditionnelles semblent poreuses. Et à voir la fréquence et l'originalité de ces rassemblements dans le centre de la Bretagne, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un élément qui singularise le Centre Bretagne sur le plan religieux.

Dans cet espace, se côtoient les pardons hérités de l'Ancien Régime et les grands sanctuaires mariaux qui connaissent un essor remarquable dans la conjoncture porteuse de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreux pardons, comme Cléden dans le Poher, Crénénan dans le pays Pourlet, ou Quelven près de Pontivy, dépassent le simple rassemblement paroissial. Ce dernier, par exemple, attire au-delà du diocèse de Vannes et de la frontière linguistique. Selon la *Semaine religieuse de Vannes*, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les bretonnants y sont présents aux côtés des paroissiens de Sérent, de Mûr ou de Loudéac<sup>6</sup>. Le pèlerinage de Josselin est lui l'archétype du sanctuaire marial en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si son origine remonte au Moyen Âge, il connaît un renouveau remarquable à partir des années 1860, ce que manifeste le couronnement de la nouvelle statue de Notre-Dame, le 8 septembre 1868. En 1891, 40 000 personnes, venues des diocèses environnants, sont présentes lors de l'inauguration du titre de basilique mineure accordée à l'église Notre-Dame-du-Roncier par Léon XIII.

Comme l'a montré Georges Provost, l'originalité des pardons du Centre Bretagne réside essentiellement dans les fréquentes «altercations<sup>7</sup>» qui s'y produisent. Saint-Servais de Duault, dans le diocèse de Saint-Brieuc, en est sans doute l'exemple le plus célèbre. Ce pardon, qui transcende les frontières diocésaines depuis l'Ancien Régime, est régulièrement le théâtre de combats qui confirment la vigueur des antagonismes culturels dans le centre de la Bretagne. La lutte pour la possession de la bannière processionnelle entre Vannetais et Cornouaillais révèle l'importance de l'aspect identitaire dans ce type de rassemblement. Selon François-Marie Habasque,

<sup>6</sup> *Semaine religieuse de Vannes*, 3 septembre 1898, p. 565.

<sup>7</sup> PROVOST, Georges, «Entre cantiques et *penn-baz*, les pardons de Centre Bretagne, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles», *Kreiz Breizh*, 2004, 2<sup>e</sup> trimestre, p. 13-20.

ces affrontements auraient fait un mort et trente blessés en 1823<sup>8</sup>. L'abbé Souchet et le curé de Callac ont ensuite contesté ce décès mais n'ont jamais démenti l'existence de blessés<sup>9</sup>. Ce pardon est supprimé par l'ordonnance épiscopale du 25 juin 1855, à la suite de l'assassinat d'un Léonard de 29 ans par trois Vannetais qui l'avaient acculé dans la chapelle et frappé à coups de *penn-bas*. Les fidèles continuent néanmoins de venir solliciter l'intercession de saint Servais le jour du pardon mais le pèlerinage perd de son rayonnement et les exercices de piété supplantent définitivement les rixes et les affrontements identitaires. À bien des égards, il s'agit d'un pèlerinage d'Ancien Régime qui s'éteint progressivement sous la période concordataire.

Tous les pardons et pèlerinages du Centre Bretagne ne se caractérisent pas par cette violence, mais au moins jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont le théâtre de fréquents conflits. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution des usages et des sensibilités entraînent une mutation de cette spécificité, dont Saint-Servais constitue un bon exemple. Les pardons du Centre Bretagne deviennent alors des processions particulièrement spectaculaires et pittoresques que Guillotin de Corson s'est plu à décrire. Autour de Pontivy, on assiste fréquemment à l'allumage du bûcher par l'ange pyrophore, qui descend du clocher un cierge à la main ; dans le Vannetais occidental, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une effigie du prince d'Orange<sup>10</sup> qui est criblée de balles et que la foule se dispute parfois dans le tumulte. Dans le Centre Bretagne, le clergé semble avoir davantage de difficultés qu'ailleurs à dompter ces pratiques profanes auxquelles les populations sont attachées.

Néanmoins, l'image selon laquelle le Centre Bretagne est un pays dont l'unité serait bâtie autour des pèlerinages et des pardons doit être nuancée, pour deux raisons essentielles. La première est que la plupart des sanctuaires en vogue dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et notamment les sanctuaires mariaux, sont situés loin du centre de la Bretagne : c'est le cas du Folgoët, de Rumengol et de Sainte-Anne-la-Palud dans le diocèse de Quimper et de La Peinière dans le diocèse de Rennes. Dans l'évêché de Saint-Brieuc, le succès du sanctuaire de Notre-Dame d'Espérance révèle une nouvelle

---

<sup>8</sup> HABASQUE, François-Marie, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, 3 vol., Saint-Brieuc, Guyon, 1832-1834, tome I, p. 302.

<sup>9</sup> RAISON du CLEUZIQU, Jacques, «Contribution à l'histoire du pardon de Saint-Servais (Côtes-du-Nord)», *Actes du 77<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, Grenoble, 1952*, Paris, Imprimerie nationale, 1952, p. 290-291.

<sup>10</sup> D'après PROVOST, Georges *La fête et le sacré : pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Cerf, 1998, p. 376, cet usage remonterait à la commémoration de la bataille de La Boyne (1690), au cours de laquelle s'affrontèrent Guillaume d'Orange et Jacques Stuart, lui-même soutenu par Louis XIV. L'annonce de la mort de Guillaume d'Orange – une fausse rumeur – fut alors fêtée par de multiples feux de joie dans l'ensemble du royaume de France. Certaines paroisses bretonnes continuèrent ensuite de brûler des effigies du «Prince d'Orange» dans le cadre des pardons.

fois l'affirmation de la cité épiscopale, loin du Centre Bretagne. Son exemple est intéressant car il s'agit d'une création récente, sous l'impulsion de Paul Prud'homme (1810-1882), qui réussit à donner un retentissement formidable à la guérison jugée miraculeuse d'un enfant en 1848, après qu'il eut invoqué Notre-Dame d'Espérance. Très vite, le pèlerinage rassemble Hauts et Bas-Bretons et, le 30 juillet 1865, 30 000 personnes assistent au couronnement de Notre-Dame d'Espérance. Dans l'évêché de Saint-Brieuc, plus que La Prénessaye à Querrien ou Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp, c'est la cité épiscopale qui, bien aidée il est vrai par le chemin de fer en plein essor et le soutien de l'épiscopat et de la papauté, joue un rôle fédérateur entre l'Armor et l'Argoat, la Haute et la Basse-Bretagne. Mutation des sensibilités, changement d'époque : on observe que Notre-Dame d'Espérance s'affirme quand Saint-Servais décline.

Dans le diocèse de Vannes, Sainte-Anne-d'Auray éclipse les autres sanctuaires. Son succès est tel que Sainte-Anne-d'Auray peut être considéré comme le cœur du catholicisme breton comme le montre l'immense foule qui convergea vers le sanctuaire à l'occasion du couronnement de sainte Anne et de la Vierge. Ce 2 octobre 1868, 60 000 pèlerins et 1 000 prêtres, venus de toute la Bretagne, s'y rassemblèrent.

En outre, en dépit de la situation géographique de Josselin, il serait abusif de parler d'un pèlerinage du Centre Bretagne. Certes, les fidèles viennent de Basse comme de Haute-Bretagne et le caractère fédérateur de ce pèlerinage est à souligner, mais Josselin recrute bien au-delà du Centre Bretagne et sa réussite est aussi le succès de la politique de Mgr Bécél. Les *Mémoires* de Joseph Kerdañfec, le futur recteur de Pontivy, sont à cet égard particulièrement intéressantes. Il y décrit avec amertume l'importance croissante de Josselin, dont la vocation mariale s'affirme encore après le couronnement de Notre-Dame du Roncier le 8 septembre 1868. Joseph Kerdañfec y voit la preuve de « l'ambition gallèse<sup>11</sup> » qui serait censée vouloir réduire l'influence des Bas-Bretons et dont le chef ne serait autre que l'évêque de Vannes, Mgr Bécél, un Gallo originaire de Beignon. Son réquisitoire prouve, s'il en était besoin, l'absence d'unité et de solidarité à l'intérieur du Centre Bretagne, et montre qu'aucun centre religieux ne réussit réellement à fédérer le territoire.

### *Le Centre Bretagne : une marge*

Au final, c'est peut-être en creux que se dessine le mieux le Centre Bretagne. Ce territoire serait ainsi le négatif, ou du moins un espace radicalement différent, de l'aire contrôlée par la capitale diocésaine. Alors que le siège cathédral jouit d'un prestige particulier, le Centre Bretagne apparaît pour beaucoup d'ecclésiastiques concordataires – sauf pour les natifs de cette région – comme un espace déshérité.

---

<sup>11</sup> Arch. petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, *Mémoires* de Kerdañfec, p. 125.

Dans les correspondances, il est fréquemment appelé la «Sibérie» du diocèse par les ecclésiastiques des évêchés de Saint-Brieuc et de Vannes. C'est une terre lointaine, inconnue pour beaucoup, au climat relativement rude. Dans les paroisses bretonnantes du centre de la Bretagne, les variantes du breton, la difficulté des chemins renforcent le sentiment d'exil. La tiédeur religieuse de nombreuses paroisses bretonnantes en fait une terre de mission. Une mutation en Centre Bretagne, si elle ne conduit pas dans une paroisse prestigieuse, s'apparente pour beaucoup à un douloureux éloignement voire à une sanction.

Certaines paroisses du Centre Bretagne se distinguent aussi du reste du diocèse par leurs spécificités culturelles, qui peuvent conduire l'administration diocésaine à adapter sa politique. Dans le diocèse de Vannes, la haute Cornouaille se distingue en recevant essentiellement des prêtres originaires de ce territoire, comme le montre le tableau ci-dessous :

origine géographique paroisse	origine géographique			total
	Cornouaille	pays Pourlet	autre	
Roudouallec	12	4	3	19
Le Saint	12	8	3	23
Le Faouët	20	9	15	44

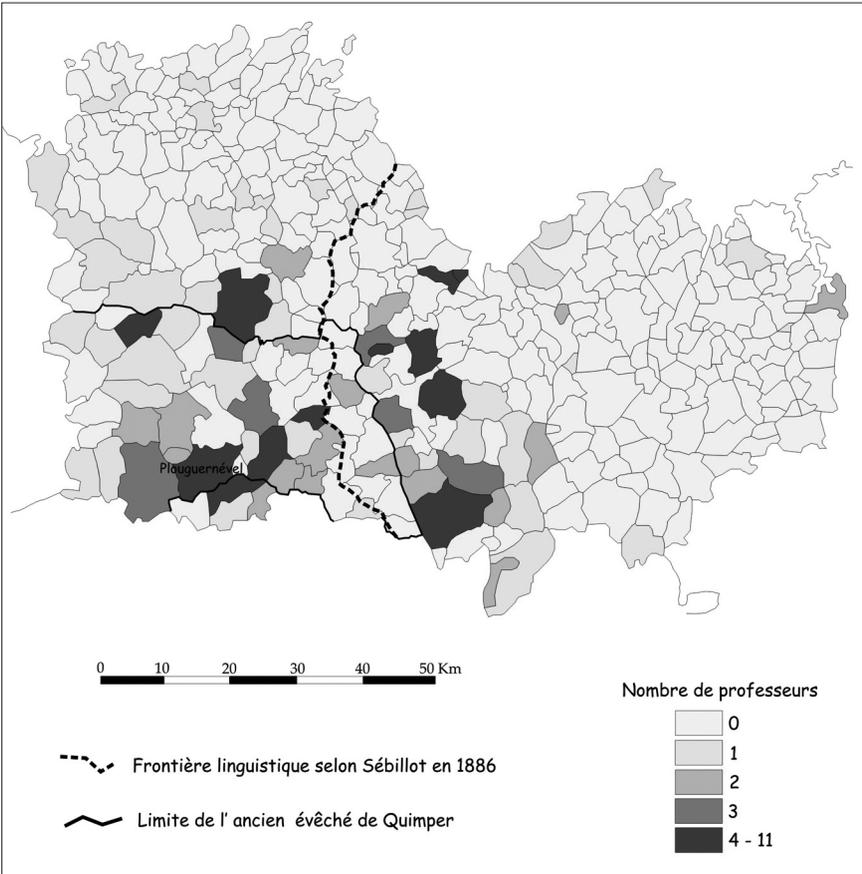
Tableau 1 - origine géographique des prêtres ayant occupé une fonction paroissiale en haute Cornouaille

Ce recrutement local s'explique en large partie par la spécificité de l'idiome qui conduit le conseil épiscopal à privilégier les ecclésiastiques originaires de haute Cornouaille et, à un degré moindre, ceux qui proviennent du pays Pourlet et qui ne sont pas trop décontenancés par le breton pratiqué. Ce mode de gestion répond donc avant tout à un souci pastoral.

Ce faisant, il favorise le maintien d'une solidarité cléricale cornouaillaise qui dépasse les frontières des nouveaux diocèses. Jusqu'en 1875 au moins, des ecclésiastiques de haute Cornouaille, venus de trois évêchés différents, ont ainsi l'habitude de se réunir à Gourin, le jour de la saint Louis<sup>12</sup>. Le reste de l'année, les prêtres «des doyennés du Faouët et de Gourin, de Scaër, de Châteauneuf et de Carhaix, de Maël-Carhaix et de Rostrenen s'entraident fréquemment pour leurs missions et leurs retraites<sup>13</sup>».

<sup>12</sup> *Semaine religieuse de Vannes*, 28 janvier 1875, p. 55-57.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 28 janvier 1875, p. 55-57.



Carte 3 – origine géographique des professeurs du petit séminaire de Plouguernevel

Dans le nouveau diocèse de Saint-Brieuc, le souvenir de l'ancien évêché de Quimper est entretenu par le petit séminaire de Plouguernevel, ouvert en 1821. La création de ce troisième petit séminaire, après Dinan et Tréguier, était une réponse aux spécificités culturelles de ce territoire, comme le prouve l'argumentaire de l'évêque briochin, Mgr Le Groing de La Romagère : «Le langage bas-breton est différent de celui des autres contrées. On appelle vulgairement ce pays si sauvage, la Cornouaille. Les prêtres y sont plus rares qu'ailleurs et on ne peut espérer de les voir se multiplier suffisamment si on n'y établit pas un collège comme dans les temps anciens<sup>14</sup>». L'ouverture du petit séminaire de Plouguernevel n'était en effet que la restauration de l'ancien collège, fondé en 1669 dans le diocèse de Quimper et

fermé à la Révolution. Ici encore, la trace des spécificités cornouaillaises et des anciens diocèses est perceptible.

Cependant, le petit séminaire de Plouguernével recrute au delà des paroisses de l'ancien diocèse de Quimper intégrées dans le nouvel évêché de Saint-Brieuc comme le montre la carte 3.

La plupart des professeurs proviennent en effet du quart sud-ouest du diocèse, dont la limite orientale se situe correspond à la dorsale fertile de l'évêché, c'est-à-dire à l'axe nord-sud Saint-Brieuc-Plaintel-Loudéac. Au petit séminaire, l'usage du français et du latin supplante celui du breton et les frontières culturelles traditionnelles s'estompent. De fait, le petit séminaire de Plouguernével devient l'établissement secondaire du Centre Bretagne pour le diocèse de Saint-Brieuc.

### *Le Centre Bretagne : un centre pour le clergé régulier*

Mais c'est finalement dans la géographie des ordres religieux et des monastères que le Centre Bretagne se dessine le mieux, au delà des différences culturelles qui découpent cet espace. Au XIX<sup>e</sup> siècle, deux exemples l'illustrent bien. Le premier est la fondation des frères de l'instruction chrétienne, à Ploërmel, en 1819. L'origine géographique des fondateurs, Jean-Marie de Lamennais, qui officie alors dans le diocèse de Saint-Brieuc, et Gabriel Deshayes, curé d'Auray dans l'évêché de Vannes, montre que cette création dépasse les frontières diocésaines et culturelles. Très vite, Ploërmel devient le cœur du centre de la congrégation qui, dès la fin des années 1830, envoie des frères sur les différents continents.

L'abbaye de Timadeuc, fondée en 1841 à Bréhan, à la limite entre le diocèse de Saint-Brieuc et de Vannes et à proximité de la limite linguistique, joue aussi un rôle de trait d'union entre les évêchés et les aires culturelles. Timadeuc attire les jeunes hommes du Centre Bretagne, à l'image de Joseph Guillemot, né à quelques centaines de mètres de l'abbaye et qui entre chez les trappistes en 1878, se sachant condamné par la phtisie<sup>14</sup>. Mais elle attire aussi bien au-delà : Joachim-Bihy Ehanno, né à Plaudren, dans le diocèse de Vannes, choisit, par exemple, d'y entrer en 1872 alors qu'il est aumônier de la maison-mère des filles de Jésus de Kermaria. Son confrère briochin Pierre Boutmy (1853-1922), ancien professeur de l'école Saint-Charles, prend la même décision après avoir passé quelques années aux missions étrangères. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Timadeuc devient l'un des cœurs monastiques de la Bretagne et contribue à redonner de la centralité au Centre Bretagne, au moins sur le plan religieux.

---

<sup>14</sup> Arch. évêché de Saint-Brieuc, 2 CD 4, lettre de l'évêque de Saint-Brieuc au ministre de l'Intérieur, 30 septembre 1821.

<sup>15</sup> Archives de Timadeuc, notice biographique de Joseph Guillemot.

La nouvelle géographie épiscopale et les particularités culturelles bretonnes empêchent donc de parler du Centre Bretagne comme d'un pays clairement identifiable sur le plan religieux au cours de la période concordataire. Il ne s'agit guère que d'une marge des évêchés de Quimper, de Rennes, de Saint-Brieuc et de Vannes qui, surtout en Basse-Bretagne, constitue un repoussoir pour beaucoup d'ecclésiastiques en raison de sa tiédeur et de ses spécificités géographiques et culturelles. Mais ces frontières s'estompent parfois, le temps d'un pardon ou d'un pèlerinage, ou dans la géographie du recrutement régulier. Le Centre Bretagne retrouve alors une certaine centralité et apparaît de façon fugace. Enfin, il se caractérise par son aspect multipolaire. Mais avec l'affirmation de Ploërmel, la création de Timadeuc, l'essor des pardons de Notre-Dame du Roncier à Josselin et de Querrien à La Prénessaye, et la marginalisation de la haute Cornouaille, du pays Pourlet et du pays de Pontivy, son cœur paraît glisser vers le pays gallo au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Samuel GICQUEL  
agrégé d'histoire, chercheur associé au CERHIO

### *RÉSUMÉ*

Dans l'organisation concordataire, le Centre Bretagne n'est pas un espace homogène et clairement identifiable. Les nouveaux évêchés épousent le cadre départemental et morcellent ce territoire. Saint-Méen, Loudéac, Pontivy et Carhaix se situent ainsi dans quatre diocèses différents. En outre, les divisions internes des diocèses et les contraintes pastorales, liées notamment à la dualité linguistique, renforcent l'opposition est-ouest dans les diocèses de Saint-Brieuc et de Vannes. Néanmoins, ces frontières peuvent s'estomper, le temps d'un pardon ou d'un pèlerinage, par exemple. Elles sont aussi moins structurantes dans la géographie du recrutement régulier. La spécificité des paroisses cornouaillaises dans l'ancien diocèse de Vannes et la renaissance du petit séminaire de Plouguernével montrent par ailleurs qu'il existe parfois une gestion différenciée du Centre Bretagne. Du point de vue religieux, le Centre Bretagne est donc un espace multipolaire, une marge hétérogène qui ne devient que ponctuellement un centre.